

Interpellation de M. Cohen : Bâtiment U : aménagement d'un petit parc et d'une aire de jeux.

M. Cohen rappelle que le bâtiment U est un des projets phares de cette mandature. Ce nouveau bâtiment communal sera un des centres administratifs les plus écologiques du pays : ventilation double-flux, projet novateur de riothermie, ...

M. Cohen souhaite rendre ce projet encore plus vert et social.

En effet, à l'arrière du bâtiment U, il y a un grand espace vert non utilisé. Il serait opportun d'aménager ce grand jardin en un petit parc et d'y installer également une aire de jeux.

Le petit parc permettra aux employés communaux d'aller se relaxer ou de prendre leur déjeuner sous le soleil quand le temps sera au beau fixe. Il permettra surtout à tous les riverains de profiter d'un espace vert inexistant pour l'instant dans le quartier Gatti de Gamond/Wansart/Paola/Stalle.

Les nombreux enfants du quartier pourront s'amuser et se défouler en toute sécurité dans l'aire de jeux.

De plus, l'installation d'un petit parc et d'une aire de jeux est de nature à créer du lien social.

L'aménagement du parc ne devrait pas grever les deniers publics car, de toute façon, il faudra réhabiliter ce grand jardin. De fait, à part les majestueux arbres qui ont été protégés et préservés, le reste du jardin est ravagé : l'entrepreneur y a placé sa grue et déposé des matériaux de construction. La seule dépense importante concernera l'acquisition de quelques poubelles.

La création d'une aire de jeux sera plus onéreuse. Mais selon M. Cohen, il s'agirait d'une dépense judicieuse, vu les avantages qui en résulteraient en termes de lien social. De plus, une telle installation serait de nature à contrebalancer les nuisances inévitables et faciliterait l'adhésion des riverains au projet.

Il serait aussi opportun d'informer tous les habitants du quartier via un toutes-boîtes.

Mme l'Echevine De Brouwer répond qu'une réflexion a déjà été menée sur le réaménagement de l'espace vert à Fabricom. Le bureau Urban Water a notamment entrepris une étude consacrée à la gestion des eaux, à la demande du service de l'Environnement. Cette étude envisage l'établissement d'une noue à l'avant [N.B. : noue : fossé peu profond et végétalisé pour recueillir les eaux de ruissellement] ainsi que l'aménagement d'une petite cascade et l'érection de panneaux didactiques à l'arrière, de manière à ce que l'administration communale montre l'exemple et soit une vitrine des bonnes pratiques.

Les services communaux ont aussi réfléchi à l'installation d'une plaine de jeux mais le terrain ne s'y prête pas, à cause des arbres remarquables dont il faut protéger les racines.

Cependant, il ne faut pas oublier que le parc Raspail, pour lequel une demande de permis d'urbanisme sera déposée après la période de congés, se situe dans l'environnement immédiat de la future Maison communale. L'espace entrant en ligne de compte pour cette demande de permis est trop réduit pour qu'on y aménage une plaine de jeux mais il serait possible d'en installer une à l'entrée du parc. Les services de l'Echevinat sont en train d'examiner cette option. La partie située à l'avant du parc Raspail n'a pas été intégrée à la demande de permis d'urbanisme, afin d'éviter une intervention contraignante de la Commission des Monuments et Sites.

Des toutes-boîtes ont déjà été distribués auprès des riverains du site Fabricom pour les informer des abattages de pins parasités par des scolytes [N.B.: insectes nuisibles]. Mme l'Echevine De Brouwer est tout à fait disposée à en diffuser un autre dans le cadre de l'aménagement d'une plaine de jeux.

L'installation de bancs sur le site Fabricom est d'ores et déjà prévue, afin de permettre aux employés de profiter de cet espace lors de leur pause de midi. Il va de soi que ces bancs seront aussi accessibles aux habitants.